



# AVIS PUBLIC

## SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté la résolution numéro 2020-12-174 fixant le jour et l'heure de chacune des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Ainsi, les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 seront tenues à la salle des assemblées délibérantes de l'hôtel de ville situé au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, à 19 heures aux dates suivantes :

Lundi 11 janvier

Lundi 1<sup>er</sup> février

Lundi 1<sup>er</sup> mars

Mardi 6 avril

Lundi 3 mai

Lundi 7 juin

Lundi 5 juillet

Lundi 2 août

Mardi 7 septembre

Lundi 4 octobre

Lundi 15 novembre

Lundi 13 décembre

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 9 décembre 2020.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier